

Notice du 30 mars 2020

# Coaching de candidature

Vous voulez élaborer un dossier de candidature actualisé qui vous correspond et met en valeur vos capacités de manière optimale ? Vous avez besoin de conseils pour définir une stratégie de candidature prometteuse ? Vous souhaitez vous préparer correctement aux entretiens d'embauche et maîtriser ces derniers ?

Durant les entretiens individuels menés dans le cadre du coaching de candidature, un coach vous soutiendra dans vos travaux de candidature de manière personnalisée et adaptée à vos besoins.

## Quels sont les objectifs du coaching de candidature ?

En fonction des objectifs fixés avec votre conseiller ou conseillère en personnel, vous visez les objectifs suivants :

- développer et appliquer une stratégie de candidature individuelle
- établir des dossiers de candidature efficaces
- maîtriser les entretiens d'embauche

## Remplissez-vous les conditions de participation suivantes ?

Vous

- voulez améliorer vos compétences générales en matière de candidature ;
- voulez actualiser votre dossier de candidature ;
- avez besoin d'une stratégie de candidature efficace ;
- voulez vous entraîner aux entretiens d'embauche ;
- pouvez vous faire comprendre en français à l'écrit et à l'oral dans des situations du quotidien (CECR A2) ;
- pouvez créer et enregistrer un document Word en toute autonomie.

## Quels résultats le coaching de candidature vous permettra-t-il d'obtenir ?

Selon les objectifs fixés avec votre conseiller ou conseillère en personnel, vous disposez :

- d'un dossier de candidature actualisé, complet, spécifique et adapté au destinataire (y compris la lettre de motivation) ;
- d'une stratégie de candidature adaptée à votre profil afin de prospecter le marché du travail.

## Comment le coaching de candidature se déroule-t-il ?

- Vous fixez votre premier entretien de coaching avec votre conseiller ou conseillère en personnel.
- Les autres dates et informations vous seront communiquées avec la convocation de l'organisateur. Les rendez-vous fixés sont obligatoires. Ils ne peuvent être reportés que pour des motifs valables. Veuillez prévenir l'organisateur de votre absence au plus tard 48 heures avant le rendez-vous. Sont considérés comme motif valable les cas de maladie, les accidents, les événements particuliers et les jours fériés pour fêtes religieuses.

## De quels documents avez-vous besoin pour le coaching de candidature ?

Lors du premier rendez-vous, apportez tous les documents de candidature en votre possession au format papier et, si possible, sur une clé USB. Cela permettra d'entamer le coaching de candidature de manière rapide et professionnelle.

## Vous avez des questions ?

Pour toute question ou précision, veuillez-vous adresser à votre conseiller ou conseillère en personnel.

**Nous vous souhaitons bonne chance pour vos recherches d'emploi.**